

Questions orales

Au cours des deux derniers jours, le chef séparatiste a commis l'imprudence de relever plusieurs secrets qui devaient rester bien cachés jusqu'après le référendum.

Le négociateur à la solde du PQ n'a pas l'intention d'essayer de préserver la citoyenneté et le passeport canadiens après une victoire du oui. Ce qu'il veut est clair, c'est un passeport québécois.

Au lendemain d'un oui, il ne peut garantir qu'une chose: le Québec sera un pays séparé. Il ne veut rien savoir de quelque proposition que ce soit visant à renouveler le fédéralisme.

À 10 jours du référendum, les Québécois et les Québécoises découvrent soudainement ce qui se cache derrière le projet séparatiste: les séparatistes ne veulent que provoquer l'éclatement de notre pays. Le 30 octobre, ils se feront répondre non.

* * *

[Traduction]

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Leon E. Benoit (Végréville, Réf.): Monsieur le Président, rien n'a plus déçu les réformistes au Parlement que l'attitude antidémocratique de ce gouvernement.

Le premier ministre exerce un véritable contrôle dictatorial sur ses députés. Des députés ont été punis pour s'être prononcés dans le sens souhaité par leurs électeurs, des gens qu'ils représentent, sur des mesures législatives comme les projets de loi C-41 et C-68.

Cette attitude antidémocratique se reflète dans les mesures législatives. Le projet de loi C-64 remplace le recrutement sur la base du mérite par le recrutement sur la base de quotas. Le projet de loi C-68 supprime des droits fondamentaux comme la protection contre les perquisitions et les saisies abusives. À présent, le gouvernement libéral est en train de saboter l'article 2 de la charte en agissant à la manière d'une police de la pensée.

Les Canadiens ont droit aux libertés fondamentales que sont les libertés de pensée, d'opinion et d'expression. Pourtant, les libéraux ont établi un comité chargé de surveiller et de punir les députés qui osent exprimer à la Chambre des idées que n'approuvent pas leur parti.

• (1115)

Le gouvernement est en train d'étouffer le débat et d'empêcher le vrai dialogue. George Orwell serait très fier.

* * *

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, la triste réalité du visage séparatiste fait surface par voie d'un document émis par le bureau du député de Châteauguay. Il s'agit d'une parodie de la prière *Notre Père*.

On pourrait qualifier cette parodie comme étant un sacrilège, tant au sens religieux que séculaire. La prière en question, si on peut la qualifier ainsi, demande ceci:

Pardonne-nous d'avoir été canadiens
Comme nous le pardonnerons
À ceux et celles qui le resteront

Jamais nous ne demanderons pardon à qui que ce soit pour la citoyenneté canadienne. Les Québécois et Québécoises ne se prosterneront jamais devant le chef de l'opposition, ni devant les autres séparatistes, ni le 30 octobre, ni en aucun autre temps.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, dans un discours très révélateur où il fut question notamment des chevauchements et des dédoublements, le ministre des Affaires étrangères a expliqué que le Québec était trop petit pour négocier d'égal à égal avec le reste du Canada. Cette déclaration malheureuse s'inscrit dans la série des Laurent Beaudoin, Claude Garcia et du premier ministre lui-même qui, tour à tour, trouvent tantôt le Québec trop petit, ou ils veulent l'écraser ou ils veulent lui en faire manger une belle.

Ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre peut-il nous dire s'il est d'accord avec son ministre des Affaires étrangères qui considère que le Québec est trop petit pour négocier d'égal à égal avec le reste du Canada?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais savoir quelle sorte de négociations ils veulent faire, parce qu'à certains moments, le chef de l'opposition, quand il voyage, comme hier, le matin il était pour une souveraineté sans association ou sans partenariat, en après-midi, ce n'était pas la même chose, ni le soir.

Alors, on constate et on dit et on doit le répéter, que lorsqu'on dit au Québec qu'après avoir fait la séparation du Québec, on aura une nouvelle structure dans laquelle le Québec aura exactement le même nombre de représentants que le reste du Canada qui représente trois fois plus de gens, le reste du Canada n'acceptera jamais cela. C'est comme si on proposait, dans un Parlement d'un Québec indépendant, que parce que la ville de Québec est la capitale, il devrait y avoir le même nombre de députés que pour la ville de Montréal.

Dans une démocratie, il faut respecter le poids de chacun. S'il doit y avoir une structure canadienne, elle doit respecter les normes de la démocratie selon lesquelles les députés sont élus dans des comtés et suivant une certaine protection qui existe dans la Constitution canadienne pour les provinces plus faibles, plus petites, comme c'est le cas pour l'Île-du-Prince-Édouard qui est protégée dans la Constitution.